

HIVERNAGE DES PULVÉRISATEURS

2024-11/3-LP

FICHE TECHNIQUE - FICHE TECHNIQUE - FICHE TECHNIQUE

PULV EXTREM

FORMULATION CONCENTRÉE
SPÉCIALE HIVERNAGE DES PULVÉRISATEURS

NIVEAU ÉLEVÉ DE PROTECTION
QUALITÉ ALIMENTAIRE



► Définition :

Combinaison synergisée et ultra concentrée en agents de protection et antigel, **PULV EXTREM** permet de procéder à l'hivernage de l'ensemble des pulvérisateurs.

► Avantages :

Efficace :

- Ne procure pas d'effets néfastes pour les caoutchoucs, pompes et membranes associées.
- Agents de protection et antigel.
- Possède une action anticorrosive lors de son contact avec les métaux.
- Qualité alimentaire.

Sécurité utilisateur :

- Formulé sans méthanol qui est classifié comme produit toxique.

Économique :

- Produit concentré à diluer.

PULV EXTREM est un «Produit utilisable en Agriculture Biologique conformément aux règlements (UE) n° 2018/848 et 2021/1165». «Contrôle ECOCERT SAS».

► Domaines d'application :

PULV EXTREM est formulé spécifiquement pour tous les utilisateurs de systèmes de pulvérisation, qu'il s'agisse de l'arrosage ou du traitement phytosanitaire des cultures.

PULV EXTREM est employé avec grande facilité dans l'agriculture, l'arboriculture, la viticulture, etc...

► Alimentarité :

PULV EXTREM est conforme à l'arrêté du 19 décembre 2013 modifiant l'arrêté du 8 septembre 1999 concernant les produits de nettoyage du matériel pouvant se trouver en contact avec les denrées alimentaires.

DIVISION AGRICOLE
VITICOLE
VINICOLE



- PROTECTION HIVERNAGE DES PULVÉRISATEURS
- SÉCURITÉ UTILISATEUR
- CONCENTRÉ ÉCONOMIQUE
- QUALITÉ ALIMENTAIRE

CARACTÉRISTIQUES :

État : liquide

Densité : 0,82 +/- 0,03

Odeur : alcoolisée

Couleur : jaune

pH : 9,5 +/- 0,5

Point éclair : 15°C (vase clos), 19°C (vase ouvert) ce qui correspond à une utilisation grandeur nature.

MODE D'EMPLOI :

Voir au verso.



► Utilisation de PULV EXTREM suivant le tableau ci-dessous :

Applications	Dilutions selon encrassement	Mode d'emploi
Hivernage des pulvérisateurs. Températures de protection : -8 °C. -12 °C. -17 °C. -20 °C. -25 °C. -28 °C. -32 °C. -40 °C.	25 %. 30 %. 40 %. 45 %. 50 %. 55 %. 60 %. 75 %.	Procéder au nettoyage du pulvérisateur à l'aide de notre produit VÉGÉ AGRI® dilué à 2 % et bien rincer. Introduire PULV EXTREM dans le pulvérisateur et le faire fonctionner jusqu'à ce que le produit parvienne en bout de rampe.

► Recommandations :

Après application sur du matériel ayant un contact avec les denrées alimentaires, effectuer obligatoirement un rinçage à l'eau potable. Éviter le contact avec la peau. En cas d'éclaboussures dans les yeux, rincer immédiatement avec de l'eau. Conservation en emballage d'origine fermé hermétiquement dans un local frais et ventilé à l'abri des rayons solaires directs, de l'humidité, à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles. La température doit être comprise entre 5°C et 30°C.



DACD ne peut avoir connaissance de toutes les applications dans lesquelles sont utilisés ses produits et des conditions de leur emploi. DACD n'assume aucune responsabilité quant à la convenance de ses produits pour une utilisation donnée ou dans un but particulier. Les informations ne doivent en aucun cas se substituer aux essais préliminaires qu'il est indispensable d'effectuer pour vérifier l'adéquation du produit à chaque cas déterminé.